



Compte-rendu du conseil municipal du 26 avril 2016

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Excusés : Louis Monnet

La séance a débuté par l'approbation des procès-verbaux de la réunion du Conseil Municipaux du 14 mars et du 25 mars 2016 à 14 voix 14 présents

Travaux du cabinet des infirmières

Sandrine Gravier présente l'état du projet, à savoir que les consultations pour la réalisation des travaux sont en cours. Il y aura 7 lots: Démolition, Electricité, Maçonnerie, Plomberie , Menuiseries, Carrelage et Cloisons – Peintures. Des devis sont en attente.

Travaux stade des Bruyères

Le projet global est à l'étude. Il va falloir un permis de construire et faire des demandes de subventions. M. Bernard a été sollicité pour les dossiers administratifs et la réalisation des plans pour un coût de 1 100€ TTC.

Il est envisagé :

- La suppression des sanitaires du local Bouliste et la modification du local (placard)
- La création de sanitaires publics
- La création d'un local pour les chasseurs
- Il est posé la question de la création d'un city stade (devis à l'étude)

ADAP – point sur la réponse de la DDT et devis de l'architecte pour le dossier accessibilité salle polyvalente

ADAP : le dossier est revenu car il manque le détail des travaux. Pour la salle polyvalente, il y aurait uniquement des nouveaux WC à créer. Pour faire les plans et le dépôt de demande de travaux , il est proposé de faire appel à Mr Bernard pour un coût de 350€ TTC.

Le conseil donne son accord pour solliciter Mr Bernard.

Commission Ecole

Alice Guerec présente un bilan du 2^e conseil d'école qui a eu lieu le 22 mars. Il y a 165 élèves issus de 118 familles à l'école. A la rentrée prochaine il y aura 25 CM2 et 22 nouveaux élèves inscrits. Il n'est donc pas envisagé de fermeture de classe. Les élèves de CM2 iront visiter le collège de l'Edit en fin d'année. Le bus est à la charge du Sou des écoles. Le cycle vélo concerne 4 classes.

L'école maternelle demande l'installation d'un interphone. Les élèves n'ont pas école durant le pont de l'ascension. Il va y avoir des cours de remise à niveau en juillet et en août proposés par les institutrices.

Kermesse : le 17 juin avec la tenue du spectacle de fin d'année.

TAP : ils sont commencé avec comme nouveauté « l'activité nature ». L'activité djembés a été annulée faute de participants.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 28 juin.

Commission Pédibus

Alice Gouerec informe le conseil que le démarrage aura lieu le 06 juin avec comme ligne d'essai : « Stade des Bruyères – Gasavignard – Coquillonne – Artilliers – Ecoles » soit un total de 8 arrêts. C'est la ligne où il y a le plus d'enfants et d'accompagnateurs disponibles.
Prochaine réunion : 10 mai pour mettre en place les inscriptions. Le 27 mai : stand d'information pédibus sur la place de 16h15 à 18h

Rencontre avec les conscrits

La rencontre entre les conscrits, Jean Michel Segui et Frédéric Fleury a eu lieu le samedi 23 avril, pour parler de la vogue de l'été. La principale demande des conscrits est l'organisation d'un bal public. Refus de la municipalité pour le bal public mais autorisation pour un bal privé sur invitation. Il est demandé que les parents s'impliquent également en complément de la société de sécurité.

Une société de sécurité était présente et a présenté son travail.

Il y aurait un bal des familles le dimanche soir et le bal des jeunes privés sur invitation le samedi soir jusqu'à 01h30. Aucun alcool fort ne sera servi. Il y aurait la tournée des brioches la semaine précédente et les activités traditionnelles : tir à l'oie, concours de boules, etc.

Travaux voiries (Pond du Richoud – Trottoir rue du Triévoz)

Pont du Richoud : début des travaux mi-mai et ils vont durer 6 mois. Au 1^{er} août pose du pont et réception le 18 octobre.

Trottoir rue des Triévoz (du côté gauche en descendant) : les travaux commenceront mi-juin et sont à la charge de la CCPR. Ils dureront 3 semaines à 1 mois.

PLU – Compte rendu de la commission du 29/03/2016 et débat PADD

Le document de présentation du PADD qui avait été envoyé au préalable aux conseillers avec l'ordre du jour de la séance du conseil municipal, a été débattu.

A la demande des services de l'Etat (DDT) et du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SCOT), le PADD a dû être retouché car il y avait trop de logements et trop de surface constructible.

Certaines zones éloignées du centre bourgs ont été rendues non constructibles, afin de rendre compatible le futur PLU avec les orientations du SCOT. Le PLU prévoit 60 logements supplémentaires contre 110 prévus au projet initial soit 160 habitants contre 200 prévus initialement. 5 hectares seront constructibles contre 8 dans le projet initial.

Après présentation et débat, le PADD a été approuvé par le Conseil Municipal. Il y aura une nouvelle réunion avec les Partenaires Publics Associés en juin 2016 et une seconde réunion publique est prévue en juin 2016.

Agenda

8 mai : RDV à 10h pour la mise en place de la salle. Défilé à 11h

26 mai et 06 juin : 18h30 commission plaques et rues

**Fin de séance à minuit.
Prochain Conseil Municipal : 12 mai à 20h**